



Bien-être Et si vous pensiez aussi à vous?

PAGE 7

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



Écoles

Ne plus tourner autour du pot

Le manque d'hygiène et d'intimité dans les toilettes scolaires : un vieux problème. Un appel à projet est lancé pour améliorer l'état de ces zones d'aisance.

PAGE 6



Éducation permanente

Les histoires digitales rebondissent du Sud au Nord

Au Guatemala, des éducateurs expérimentent une méthode basée sur la conception de vidéos. Elle renforce la capacité des individus à se raconter et à agir. Les Équipes populaires l'important en Belgique. Reportage.

PAGE 5

À suivre

L'économie collaborative

Les initiatives de collaboration ou de partage se multiplient. Sont-elles de réelles alternatives à l'économie traditionnelle ?

PAGE 3

Cinéma

La résistance du cinéma d'auteur

Face aux multiplexes, les salles d'art et d'essai n'ont pas dit leur dernier mot. Mieux : elles revivent. Tant à la ville qu'à la campagne.

PAGE 9

Conseils juridiques

Caméras de surveillance : tout n'est pas permis

Installer une caméra à l'entrée de son domicile pour renforcer la sécurité, cela n'a rien de répréhensible. Mais il y a des règles à respecter. Et il ne faut pas oublier que les personnes filmées, peuvent, elles aussi, invoquer le droit à la vie privée.

Il existe en Belgique une "loi caméras" (1). Elle doit être respectée par toute personne qui installe une caméra dans le but de surveiller et de contrôler l'entrée d'un lieu. Cette personne est appelée le responsable du traitement.

Finalité et proportionnalité

La caméra doit être installée dans un but déterminé et légitime : prévenir, constater ou déceler des infractions ou des nuisances ou maintenir l'ordre public. On ne peut pas installer une caméra si la surveillance peut être réalisée d'une manière moins attentatoire à la vie privée.

Les règles sont différentes selon le type de lieu filmé, du plus strict au moins strict :

- lieu ouvert (par exemple la rue, un parc, etc.) ;
- lieu fermé accessible au public (magasin, salle de sport, cinéma, cabinet médical, etc.) ;
- lieu fermé inaccessible au public (habitation privée, immeuble à appartements, etc.).

Si une caméra filme plusieurs lieux, les règles les plus strictes s'appliquent. Par exemple, pour une caméra fixée à la porte d'entrée d'une maison située à front de rue, il faut respecter les règles d'un lieu ouvert puisqu'elle filme une partie de la rue. Mais il faut orienter la caméra de manière à filmer le moins possible la rue. Les caméras ne peuvent pas être dirigées vers l'extérieur de la propriété ou du lieu surveillé. Attention, on parle ici des caméras fixes. Il existe des règles particulières, plus strictes et

plus complexes, pour les caméras mobiles (peu utilisées devant les portes d'entrée).

Pas besoin de permis

Dans tous les cas, le responsable du traitement doit déclarer sa caméra à la Commission de la protection de la vie privée (CPVP), au plus tard la veille de la mise en service de la caméra. Cette déclaration se fait via un formulaire électronique. Le système transmet automatiquement les informations au chef de corps de la zone de police concernée.

Cette déclaration est purement informative, la CPVP ne donne ni avis ni autorisation. Par contre, pour installer une caméra de surveillance dans un lieu ouvert, il faut obtenir l'avis positif du conseil communal, et le joindre à la déclaration. Pour rendre son avis, le conseil consulte le chef de corps de la zone de police.

La caméra doit être installée dans un but déterminé et légitime

Pictogramme

Il faut toujours placer le pictogramme (voir image ci-contre) à l'entrée. L'image a pour but d'informer les personnes qu'elles sont filmées. Le fait d'entrer dans un lieu avec pictogramme à l'entrée est une autorisation préalable de la personne filmée. Sans pictogramme, il s'agit d'une caméra cachée, ce qui est interdit.



Que peut-on faire avec les images ?

Seul le responsable du traitement a accès aux images. Il ne peut pas les transmettre à d'autres



personnes, sauf si elles présentent la preuve d'infractions. Dans ce cas, il peut les communiquer à la police.

Il est interdit de visionner les images en temps réel, sauf en présence de la police pour poursuivre des infractions. L'enregistrement des images n'est autorisé que pour obtenir des preuves d'infractions. S'il s'avère qu'il n'y a pas de preuve, les images ne peuvent pas être conservées plus d'un mois.

Vidéoparolphone

Ces règles ne s'appliquent pas si la caméra est placée à des fins domestiques ou personnelles. Elles ne s'appliquent pas non plus s'il s'agit d'un vidéoparolphone qui a pour seul but d'identifier le visiteur. À condition qu'il soit in-

tégré à la sonnette, placé juste à côté de la porte, et visible pour la personne qui sonne. Et qu'il n'enregistre pas les images.

Il existe d'autres lois pour la surveillance sur le lieu du travail, ou encore pour la surveillance lors de matches de football.

// FLORENCE COLS
ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

1 Principales références légales

Loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance.

Solival vous conseille

Des aides pour le bain de votre enfant

Effectuer la toilette d'un enfant qui éprouve des difficultés à se déplacer seul demande pas mal de dextérité et d'organisation. Coups de pouce et conseils pratiques pour soulager le quotidien.

L'enfant ne peut pas bien tenir dans le fond de la baignoire. Il glisse, il se retourne...

- Il se positionnera de manière plus convenable grâce à un siège pour enfant. À poser dans le fond de la baignoire, il permet de maintenir confortablement l'enfant. L'ajout d'un appuie-tête ou d'une ceinture permet d'améliorer la sécurité de son positionnement.
- Vous pouvez également utiliser des coussins de maintien. Ces coussins, réalisés en tissus, sont remplis de petites billes de frigolite. Ils soutiennent bien l'enfant car ils épousent tout à fait la forme de son corps. Vous pouvez acheter ce type de matériel en bandagisterie (cousin de positionnement), dans un magasin de puériculture (coussin d'allaitement) ou encore

le réaliser vous-même. Vous trouverez les billes d'ISIMO dans certains magasins de bricolage. Une fiche de réalisation se trouve sur le site internet de Solival (www.solival.be).

Vous éprouvez des difficultés à déposer ou à remonter l'enfant du fond de la baignoire

- Dans ce cas, un lift de bain (siège qui, grâce à un système de vérin électrique, monte et descend. Ce système ne demande aucune installation préalable) peut être utilisé. Mais il est préférable que l'enfant ait un bon maintien du tronc et qu'il puisse aider lors du transfert en prenant appui sur ses pieds.
- S'il ne peut prendre appui sur ses pieds, il est possible d'utiliser un soulève-personne (aide mécanique utilisée avec des sangles). Et, s'il n'est pas trop lourd, il est aussi possible d'a-

jouter un élévateur de bain spécifique pour siège, de type hamac.

S'il s'agit de difficultés pour essuyer et habiller l'enfant dès la sortie du bain

La table à langer peut alors s'avérer très utile.
- Si l'enfant peut aider lors du transfert en prenant appui sur ses pieds, on préférera une table réglable en hauteur. Il pourra alors s'asseoir facilement sur la table qui pourra être remontée à hauteur pour les soins.
- Si l'enfant ne peut prendre appui sur ses pieds, il est préférable d'utiliser une table à langer à hauteur fixe. Vous pouvez alors déposer l'enfant sorti du bain avec, par exemple, un soulève-personne.

Le point sur l'aménagement de la salle de bain

Si, dans un premier temps, il est difficile d'adapter votre salle de bain actuelle ou si vous ne disposez pas de place pour envisager un coin salle de bain dans la chambre de votre enfant, il est possible d'utiliser des brancards de douche.

Ces systèmes, en fonction des modèles, permettent de laver la personne, soit dans son lit, soit grâce à un brancard sur roulette. Les eaux seront récoltées via un seau. Si vous en avez la possibilité, vous pourrez installer dans la chambre un système de douche.

// VÉRONIQUE LEGRAIN - SOLIVAL



L'ASBL Solival offre un accompagnement personnalisé dans la recherche de solutions vers plus d'autonomie ou de confort à domicile et ce, en toute indépendance commerciale.

>> Infos : 070/22.12.20 (tous les jours ouvrables, de 9h à 16h) • info@solival.be • www.solival.be

- Trois salles d'essais à votre disposition
- Mont-Godinne : CHU Dinant Godinne • av. G. Thérassé 1 à 5530 Yvoir • Le matin sur rendez-vous et accès libre de 13 à 16h. Fermé le 1^{er} lundi du mois.
 - Thuin : rue des Fauldeurs 1 à 6530 Thuin • Sur rendez-vous uniquement.
 - Bruxelles : Centre hospitalier Valida, av. Josse Goffin 180 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe • Du mardi au vendredi de 9 à 12h et de 13 à 16h. Le lundi sur rendez-vous.

Avec le soutien de la plateforme Bien vivre chez soi.

Et pour aller plus loin

Deux brochures ont été réalisées par Solival:

"Tom et la salle de bain magique"

Au travers de l'histoire du petit Tom, âgé de 6 ans, cette brochure tente de répondre aux attentes de parents d'enfants qui ne peuvent les aider dans les tâches de la vie quotidienne. De manière ludique et enfantine, les problèmes de Tom sont exposés dans un langage courant. Les conseils d'aménagements se rapportant à ces difficultés sont ensuite décrits et illustrés.

"Abracadabra, salle de bain de Léa, adapte-toi!"

Un outil qui rassemble des conseils d'aménagement de la salle de bain pour un enfant rencontrant des difficultés à se déplacer seul, mais sachant prendre de bons appuis sur ses jambes.

Pour obtenir ces brochures gratuitement www.solival.be ou 070 22.12.20

Pensions

Les assurances groupes au cœur de la tourmente

Depuis la fin février, la question du rendement des assurances groupes agite le débat politique. Quelques titres en témoignent: "Menace sur le salaire différé que constitue l'assurance complémentaire", "L'assurance groupe est à la traîne". Coup d'œil sur le sujet et point de vue d'Énéo, mouvement social des aînés, partenaire de la MC.

Quelque deux millions de personnes salariées bénéficient d'un plan de pension complémentaire financé par leur employeur. Les assureurs annoncent une érosion du rendement garanti: 3,25% ou 3,75% étant jugé trop élevé au regard des taux du marché. Y aura-t-il révision de ces rendements? Le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaîne (MR) a saisi le Conseil national du travail (qui réunit organisations d'employeurs et de travailleurs) pour aboutir, avant le 30 juin, à un accord sur les pensions complémentaires et les rendements garantis.

Énéo qui suit de près les questions relatives aux pensions prend position dans le débat. L'organisation partenaire de la MC estime qu'une transparence des rendements est d'abord nécessaire. Mais plus largement, Énéo pointe du

doigt une incompatibilité entre deux logiques. D'une part, celle de la solidarité institutionnalisée entre les générations, qui guide le premier pilier de pension (pension légale). Et d'autre part, la logique de l'épargne – organisée dans le cas du 2^e pilier par l'employeur – qui table sur les aléas positifs des marchés.

Entre la logique de la protection sociale et celle du marché financier, Énéo a choisi. "Rendons à la pension l'esprit collectif et solidaire, tout en la renforçant face au défi du vieillissement." Et d'insister: "il est faux de prétendre que les pistes pour renforcer la pension légale n'existent pas. Comme le montre l'économiste Thomas Piketty, le capital accumulé ne cesse de croître, du moins du côté du capital privé. Cela démontre que le financement de la sécurité sociale n'est pas un défi budgétaire, mais surtout un courage politique."

// CD

Le deuxième pilier, c'est quoi ?

Lorsqu'on parle du deuxième pilier de pension, on désigne les produits financiers souscrits par des employeurs pour leur personnel. Ils sont gérés soit par les assureurs (les assurances groupes), soit par les organismes privés de pensions (les fonds de pensions). Le premier pilier est celui de la pension légale. Le troisième, celui des épargnes pension, souscrits individuellement auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurances.

Et son rendement garanti ?

Pour certains produits financiers du deuxième pilier, un rendement de 3,25% est garanti par la loi aux primes versées par l'employeur, et de 3,75% à celles versées par les employés. Si le rendement s'avère moindre, l'écart entre le taux appliqué par l'assureur et le taux de rendement garanti doit être couvert par l'employeur.

Santé

Médicaments génériques : fonte de prix

Depuis le 1^{er} mars, le prix de certains génériques a diminué en pharmacie. Une bonne nouvelle pour les patients. Pour les caisses de l'État aussi mais sous condition.

Il s'agit d'une baisse de prix de 6%. Sont concernés les médicaments dont le brevet a expiré et qui figurent dans la liste des médicaments remboursés par l'Inami depuis au moins six ans. Près de 85% des médicaments génériques vendus sur le marché sont touchés par cette mesure.

Cette diminution de prix est la conséquence d'une série de mesures prises par le gouvernement, fin de l'année 2014, dans le secteur du médicament. Jusqu'avant le mois de mars, le prix de certains d'entre eux, ceux qui ne sont plus couverts par leur brevet (de marque ou générique), pouvait diminuer selon deux paliers. Ces niveaux correspondent au nombre d'années écoulées depuis l'apparition d'un équivalent générique dans les pharmacies. Depuis le 1^{er} mars, un troisième palier a été ajouté, permettant une diminution supplémentaire de 6%.

L'objectif du gouvernement : faire des économies. C'est valable tant pour le patient que pour les caisses de l'État qui, grâce à cette intervention, économiserait 28 millions d'euros par an. Reste que l'efficacité de cette mesure dépend grandement des prestataires de soins. En effet,



ce sont eux qui choisiront, en bout de course, de prescrire un médicament bon marché s'il peut être utile au traitement d'un patient. Sans leur soutien, les effets de la mesure risquent de passer inaperçus.

// MaC

N'hésitez pas à demander un médicament "bon marché" à votre médecin. Ce dernier peut également prescrire la substance active qui compose un traitement. Grâce à la dénomination commune internationale (DCI), le pharmacien est obligé de délivrer le produit le moins cher qui comporte les mêmes ingrédients actifs.

À suivre

L'économie collaborative, une bonne affaire ?

Les initiatives dites collaboratives ou de partage se multiplient, avec la créativité débridée d'une nouvelle génération d'entrepreneurs. Leur poids économique doublerait chaque année. Et elles récoltent l'engouement des consommateurs en recherche de bons plans ou stimulés par un souci éthique. Qui sont-elles? Portent-elles de réels espoirs d'alternatives à l'économie traditionnelle ?



© J. Labat - Fotolia.com

Petites tranches de vie actuelle. Etienne descend dans le Périgord retrouver sa famille en vacances. Le trajet est long depuis Bruxelles. Il le rythmera de rencontres et d'étapes diverses. Il s'est en effet inscrit sur Blablacar, une plate-forme de covoiturage. Plus jeune, il a beaucoup pratiqué le stop. Voilà, pour lui, une nouvelle manière de rendre service, tout en rentabilisant son trajet. Les frais d'essence et de péage seront partagés avec ses passagers, selon une formule conseillée sur le site de la PME qui se targue de permettre "chaque mois à deux millions de personnes de voyager ensemble à moindre coût, tout en rendant les déplacements plus conviviaux et plus responsables".

Alexandra veut se rendre à Paris, pour soutenir des proches qui vivent des moments douloureux. Il ne leur est pas possible de l'héberger. Via le site Airbnb, elle réservera trois nuits chez José, qui n'occupe que ponctuellement son logement. Le petit appartement de son hôte deviendra un peu "chez elle", le temps de son séjour. Quant à José, il espère diminuer la charge que représente un loyer parisien, en sous-louant cet espace. Bienvenue dans la consommation collaborative, un domaine en pleine expansion.

Le partage multiforme

L'idée "partageuse" se décline à l'envi: avec les outils comme les tondeuses ou les machines à laver, avec les espaces de travail..., avec aussi des échanges non monétarisés de services, d'expériences, dans la lignée des déjà anciens SEL (système d'échanges locaux) qui ont vu le jour voici plus de vingt ans. Et ce n'est que la "partie immergée d'un iceberg", observe SAW-B (1). Car l'économie collaborative peut compter sur les opportunités de la Toile et des réseaux sociaux. Le nouveau monde digital permet non seulement de consommer collaboratif, mais également de produire collectivement (jusqu'à des machines agricoles ou un modèle de voiture), de financer collectivement (le crowdfunding – financement par la foule – est le plus connu), de partager des savoirs et de les enrichir collectivement. Le phénomène foisonne surtout depuis deux ou trois ans, en partie dû par la nécessaire débrouille financière, sans doute aussi poussé par l'allant à mutualiser les ressources, à posséder moins et partager plus.

Tout en complexité

Pas de naïveté, cependant. Ces nouvelles manières d'envisager l'économie ne marquent ni la disparition de toutes nos habitudes consuméristes, ni la consécration du "moins de biens, plus de liens" que d'aucuns appellent de leur vœux. Car collaboratif ne rime pas nécessairement avec alternatif. "On ne peut ignorer les dérives – réelles ou potentielles – de l'économie du partage", estime Gaëtan Vanloqueren de SAW-B, à l'instar de nombreux observateurs issus de l'économie sociale et solidaire. Parmi elles, il pointe çà et là: des stratégies d'évitement de taxes locales, l'accaparement de la valeur ajoutée créée par les citoyens au profit d'actionnaires, des visées monopolistiques, l'utilisation de sociétés localisées dans des paradis fiscaux, de la négligence pour les droits sociaux... Tout n'est pas toujours rose dans l'économie collaborative. Et il semble furieusement temps de s'en préoccuper. Les débats autour d'Uber – plate-forme de "véhicules de tourisme avec chauffeur" – confirment que l'on a dépassé le petit créneau de niche, et que les secousses qui ébranlent l'économie "classique" ne laisseront pas sans réaction. Les protestations des taximans à Londres, Paris ou Bruxelles pour concurrence déloyale somment les pouvoirs publics de prendre attitude.

Critique et enthousiasme

Récemment, on a pu entendre des intervenants lors d'une journée d'études du Ciep (Centre d'information et d'éducation populaire du MOC)(2), plaider pour une régulation de l'économie collaborative. Une régulation à la fois non bridante, qui laisserait se déployer la créativité citoyenne; à la fois encadrante, qui imposerait par exemple à l'économie marchande de partager de contribuer à la solidarité via le paiement de taxes et d'impôts. En filigrane, on perçoit un appel à un regard vigilant sur l'avenir collaboratif: un œil attentif et critique, affûté à la leur des principes chers à l'économie sociale notamment, un œil enthousiaste et séduit par les initiatives collaboratives qui participent au bien commun.

// CATHERINE DALOZE

(1) Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises. Voir étude de Gaëtan Vanloqueren: *Cinquante nuances de partage: le potentiel transformateur de l'économie collaborative*, déc. 2014. Disponible sur www.saw-b.be ou 071/53.28.30.
(2) Journée du 6 mars – www.ciep.be ou www.radio27.be

> Sécurité sociale

Tout tout tout. Vous saurez tout sur la sécu. Les Équipes populaires ont mis au point une animation sur le fonctionnement de notre sécurité sociale. Les participants évaluent leurs connaissances à l'aide d'un quiz, puis abordent le schéma de la sécurité sociale. Pour terminer, une vidéo informe sur son fonctionnement. L'animation se destine à tous les publics. Elle est téléchargeable gratuitement sur le site www.equipespopulaires.be > thématiques > emploi, protection sociale et services collectifs.

> Fiches fiscales

Dès le 24 mars, les membres de la Mutualité chrétienne qui, en 2014, ont perçu un revenu de remplacement à la suite d'une reconnaissance en incapacité de travail ou en invalidité, recevront par courrier de leur mutualité leur fiche fiscale (n°281.12). Les montants mentionnés sur cette attestation sont à insérer dans les rubriques respectives de l'avertissement-extrait de rôle. Ces montants seront déjà remplis en cas de déclaration électronique via Taxon-web. Les personnes reconnues invalides par l'Inami à 66 % au moins au 1^{er} janvier 2015, doivent veiller à cocher les codes 1028-39 ou 2028-09 (handicap grave) afin de pouvoir bénéficier de réductions fiscales supplémentaires.

Infos auprès des conseillers mutualistes ou au 0800 10 9 8 7

> Famille en panne

Certains parents rencontrent des difficultés importantes d'ordre matériel, sanitaire, éducatif, psychologique ou social. Souvent fragilisés et isolés, ces parents peuvent être contraints de vivre séparés de leur enfant momentanément. Accueillir cet enfant c'est à la fois aider ces parents en difficulté, et permettre à l'enfant de grandir sereinement, en lui donnant la possibilité de rester en contact avec eux. L'ASBL En Famille, service de placement familial, accompagne et conseille les familles avant et durant toute la durée de l'accueil.

Infos : 04/252.75.75 • secretariat@enfamille.be • www.enfamille.be

> Citoyens du Web

Depuis son invention, la Toile a modifié en profondeur le paysage médiatique. Pour lui conférer une grande liberté. Liberté de dire tout et... n'importe quoi ? La Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNA PD) s'interroge sur le rôle du Web dans la construction de discours haineux et du rejet de l'autre. Elle fait appel aux jeunes entre 16 et 35 ans pour réaliser un webdocumentaire. Interviewer des acteurs du Web, réaliser la forme dynamique du docu, concevoir une enquête ou simplement tenir la caméra sont autant de missions diverses qui leur seront confiées. Inscriptions jusqu'au 31 mars.

Infos : carole.glaude@cnapd.be • www.cnapd.be

> Objectif équitable

Le 8 mai prochain se tiendra la journée mondiale du commerce équitable. À cette occasion, Oxfam-magasins du monde, Miel Maya et Oxfam Wereld winkels organisent l'action "Objectif équitable". Les élèves des écoles primaires, secondaires et Hautes écoles sont invités à organiser et à mettre en pratique diverses actions de sensibilisation. Pour participer, il faut inscrire son action sur le site et y poster des photos. Une équipe par province sera récompensée.

Infos et inscriptions : 010/43.79.61 • www.objectifequitable.be

Parader contre l'austérité

Les mouvements citoyens Hart boven hard et Tout autre chose prennent de l'ampleur. Leur combat pour des alternatives à l'austérité se décline tous les mois en actions concrètes. Prochaine action le 29 mars dans les rues de Bruxelles.

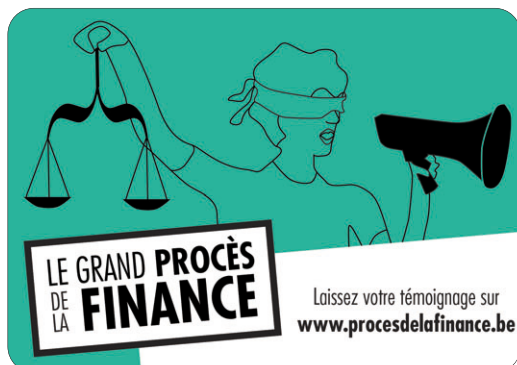
À l'automne dernier, une centaine de personnalités des mondes associatif, syndical et culturel exprimaient le désir de voir se concrétiser les alternatives qui émergent face aux mesures gouvernementales. Pour les initiateurs du mouvement Tout autre chose, l'austérité n'est pas une fatalité. La stigmatisation de certains publics n'est pas une solution. Il existe d'autres pistes. C'est peu dire que leur appel a été entendu : 11.300 personnes et une centaine d'associations y ont adhéré en l'espace de quelques mois.

Qu'en est-il du mouvement citoyen aujourd'hui ? Il se structure petit à petit au fil des débats et des actions qu'il organise. Sur le terrain, les membres se faisaient remarquer lors de la grève générale du 15 décembre alors qu'ils tournaient à vélo de piquets en piquets pour soutenir les grévistes. Ce sont eux aussi qui portaient l'ac-

tion "31.500" début janvier. Un chiffre qui indique le nombre de personnes exclues du chômage depuis l'entrée en vigueur des mesures adoptées par le précédent gouvernement. Un mois plus tard, rebelote : à la cérémonie des Magritte du cinéma, ils dénonçaient l'impact des mesures d'austérité sur la culture. What's next ? Dimanche 29 mars, Tout autre chose et son homologue flamand Hart boven hard inviteront leurs membres et tout citoyen désireux de donner de la voix à se joindre à la Grande parade qui foulera les pavés bruxellois. Objectif : rassembler un cortège coloré qui dira, scandera, chantera "Non à l'austérité". Concrètement, le cortège sera formé de dix blocs, comme autant de "Tout autres horizons". Pour n'en citer que quelques-uns : Justice fiscale, Solidarité contre la pauvreté, Citoyens sans frontières, Un travail digne...

Banques : le procès de la finance est à l'instruction

Jusqu'au mois de septembre, particuliers et associations sont sollicités par le Réseau Financité pour donner leur avis sur le lien entre la finance et le vivre ensemble, le développement économique, l'environnement, etc. Avis positifs et négatifs bienvenus.



L'année 2016 verra la tenue d'un procès pas tout à fait comme les autres : le procès (civil) de la finance. Il sera intenté par le Réseau Financité qui, pour cela, ne veut pas se contenter de sa propre analyse. Ce réseau de particuliers et d'organisations lance donc un appel public à tout qui veut faire connaître son avis sur la manière dont fonctionne la finance aujourd'hui en Belgique et dans le monde. Malgré l'intitulé très musclé de cette campagne grand public (qui s'accompagne aussi d'éducation permanente et de recherche), le but n'est pas de traîner qui que ce soit dans la boue, mais bien de permettre aux citoyens de se réapproprier le monde de la finance. "Quand on achète une machine à laver, on pose des questions, on compare, explique Laurence Roland. Mais, quand on va trouver son banquier, on se sent trop souvent en infériorité technique, on n'ose pas franchir ce pas. Ce n'est pas normal: on a le droit de réclamer des comptes. L'époque où on choisissait la banque de ses parents, c'est fini".

Fin de l'année 2015, les avis seront organisés en thèmes et confrontés à un panel d'experts, issus ou non de la finance responsable et solidaire "afin d'éviter toute démagogie, tout a priori". Et, fin 2016, ce "cycle" se terminera par la formulation de propositions concrètes aux décideurs politiques. Cette initiative entend faire écho à l'"explosion de demandes de citoyens et d'organisations qui, depuis la crise financière de 2008, se demandent dans quel jeu ils jouent", et qui veulent savoir, notamment, où est injecté leur argent. Cet appel au public va de pair avec la refonte toute récente du magazine Financité qui, dorénavant, se déclinera sous une double forme: l'une, Financité magazine, davantage adressée au grand public (1), l'autre, Financité en mouvement, permettant aux associations membres d'exposer et de partager leurs expériences d'une façon plus pointue.

(1) Le numéro 37 de Financité magazine est consacré à la financiarisation des entreprises. Il compte aussi un article sur l'éducation financière à l'école. Il est disponible dans 350 bibliothèques, centres culturels, hôpitaux...



Tous dans la rue, l'alternative existe !
DIMANCHE 29 MARS 2015 - 13h - BRUXELLES GARE DU NOUD
ENSEMBLE, SOUVENONS-NOUS ALORS... NOUS VOULEONS UN AVENIR PLUS HUMAIN POUR CIBLER UNE SOCIÉTÉ QUI SOIT TOUT AUTRE CHOSE QUE L'AUSTÉRITÉ.
DIX TOUT AUTRES HORIZONS. UNE MANIFESTATION COLORÉE.

Dans chaque bloc un slogan et des chants. Dans chaque bloc des associations, dont la Mutualité chrétienne, et des citoyens.

>> Plus d'infos : www.toutautrechose.be

CPAS et exclusion du chômage : une brochure pour connaître ses droits

Les nouvelles mesures concernant l'accès aux allocations de chômage et le recours aux services des CPAS suscitent de nombreuses interrogations auprès des personnes qui sont directement concernées. Afin d'éviter que la rumeur prenne le pas sur l'information, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) vient d'éditer une brochure.

Format court, axée sur des informations très pratiques, cette brochure se présente comme un outil de base pour bien conseiller les personnes qui doivent effectuer des démarches auprès d'un CPAS. Certains demandeurs d'emplois récemment exclus du chômage sont démunis face à la situation et n'osent pas se tourner vers un CPAS pour demander une aide. Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté parcourt, en une huitaine de pages, les questions essentielles auxquelles les personnes qui subissent l'exclusion sont confrontées : a-t-on droit à une aide si l'on est cohabitant ? Si l'on a de la épargne ? Et si l'on est propriétaire ? Le CPAS aurait-il le droit de réclamer

une contribution financière aux proches du bénéficiaire ? L'objectif étant de faire le point sur les droits des demandeurs d'emploi et de les encourager à effectuer les démarches ad hoc. La deuxième partie de la brochure propose quelques conseils pour que les contacts avec le CPAS se déroulent au mieux. On y trouve également des informations concernant l'inscription au Forem, les mutualités, et plusieurs liens vers des services qui pourront apporter une aide plus ciblée aux personnes. Le dernier volet invite à envoyer des témoignages vers le RWLP.

>> Plus d'infos : brochure à télécharger sur www.rwlp.be • 081/31.21.17



Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté parcourt, en une huitaine de pages, les questions essentielles auxquelles les personnes qui subissent l'exclusion sont confrontées...

Éducation permanente

Les histoires digitales rebondissent du Sud au Nord...

De tous temps, les hommes racontent des histoires. Aujourd'hui, les réseaux sociaux lient des tranches de vie quotidienne. L'information, la connaissance, mais aussi l'expression individuelle et collective passent par l'utilisation des technologies de la communication. Or, celles-ci ne sont pas forcément à la portée de tous. Au Sud comme au Nord, être hors de la toile, c'est un peu comme laisser le monde se construire sans être invités à y prendre part. Comment y remédier ?

Se pencher sur un moment significatif de son histoire et le partager avec d'autres peut marquer des pas vers une citoyenneté active. C'est une conviction que partagent l'ONG belge Disop avec ses partenaires du Sud et, plus près de chez nous, la Fédération des Équipes populaires du Brabant wallon. La création d'histoires digitales poursuit l'objectif de glisser l'apprentissage des nouvelles technologies de la communication dans un processus d'éducation permanente. La méthode vise à renforcer la capacité des personnes à "raconter, questionner, débattre, revendiquer" à partir de la réalisation d'un court montage (d'environ trois minutes) associant photos, dessins... et commentaires audio soigneusement choisis par chaque participant aux ateliers. Ces "morceaux choisis" seront assemblés pour composer, à partir de logiciels simples et gratuits, une histoire personnelle. Écrire une histoire digitale, c'est poser un regard neuf sur un événement, un choix de vie,

une situation, un engagement, une souffrance, une injustice subie, une lutte, une petite victoire, un obstacle surmonté. Nous nous construisons par les histoires. Et les questions soulevées par une expérience, une tranche de vie, une pratique professionnelle peuvent aider d'autres.

Sur la piste de lancement

Le promoteur de ces ateliers de création d'histoires digitales, Bart Vetsuydens (Comundos asbl) résume les contours du projet mené dans les pays du Sud (Brésil, Honduras, et plus tard Nicaragua, Pérou, Cameroun, Mozambique et Philippines...): "Notre objectif est de donner accès aux nouvelles technologies de la communication à des jeunes vivant en zones rurales, cela d'une façon créative et motivante. Les logiciels sont téléchargés sur des clés USB et injectés sur les ordinateurs. L'absence d'une connexion Internet ne doit pas être un obstacle à l'apprentissage de l'outil informatique."



© Bart Vetsuydens

Enseignants et éducateurs sont formés à l'écriture d'une histoire digitale.

Les apports de cette méthode sont multiples. Il s'agit de structurer un récit, de communiquer plus efficacement pour faire passer un message, de lancer un débat, de conscientiser sur une problématique, de faire connaître une réalité.

Bart Vetsuydens poursuit : "Le projet est très participatif. Il regroupe de nombreux partenaires dans le monde. Cela permet aux différents groupes qui ont déjà produit leurs histoires digitales d'échanger à partir de celles-ci." Ces capsules vidéos réalisées en quatre à cinq jours, pourront, à travers les thématiques traitées, renforcer les capacités à agir. Elles seront peut-être une incitation à poursuivre des buts communs à travers le monde... L'asbl Comundos agit en facilitateur de ces différents creusets d'histoires.

Des synergies sont envisagées entre le Nord et le Sud. Plusieurs ateliers sont d'ailleurs actuellement programmés dans des associations du Brabant wallon. À l'heure de la mondialisation, il est clair que bien des équipes sont internationales. Les chapitres à écrire sont riches et multiples, autant que le nombre d'êtres humains sur la terre...

// LAURENCE DELPERDANGE

>> Plus d'infos sur les sites des organisations partenaires du projet : www.disop.be - www.equipespopulaires.be et sur l'adresse Facebook de Comundos où on peut visionner de nombreux exemples d'histoires digitales. Le site de l'asbl www.comundos.org sera prochainement accessible.

Au Guatemala

Au Guatemala, l'introduction de la méthode des histoires digitales dans des réseaux d'enseignement pratiquant la pédagogie de la formation en alternance a démarré il y a quelques mois, à l'initiative de l'ONG belge Disop. Des dizaines d'éducateurs ont suivi la formation et vont proposer des ateliers dans les écoles fréquentées par les communautés Maya de l'Altiplano (les Hautes Terres). Ces communautés, des familles de petits agriculteurs vivent, le plus souvent, dans la précarité. Le projet des histoires digitales devrait permettre une communication accrue entre les différentes communautés, un partage des savoirs et une nouvelle ouverture sur le monde.



© Bart Vetsuydens

L'atelier guatémaltèque vu par ses participants

Parmi les histoires digitales composées, celle de Jacquélina témoigne de son long parcours quotidien pour rejoindre l'école où elle enseigne et "donner le pain du savoir" à ses élèves ; un parcours rendu plus périlleux encore depuis que la route s'est effondrée... Elle lance un appel aux élus locaux. Henri, un jeune agriculteur, témoigne quant à lui dans sa courte vidéo de la richesse du maïs indigène, une plante sacrée pour les Maya qui la voit aujourd'hui menacée par les semences génétiquement modifiées à durée de vie limitée.

Pour Henri : "La formation est très importante car ce type de cours ne se donne nulle part ailleurs. On vient de différentes régions du pays et notre formation était très basse. On n'avait pas vraiment accès aux moyens de communication et aux bonnes informations. On a beaucoup de difficultés pour pouvoir étudier. On va pouvoir socialiser nos contenus et les passer à d'autres. Je n'ai pas eu de difficultés à choisir mon thème. C'était plus diffi-

cile pour l'enregistrement de ma voix et pour écrire les commentaires. Mon message : 'Par le peuple, pour le peuple'. Je pense pour la communauté. On peut montrer qu'on a des valeurs et qu'on fait des choses bien. On peut parler de nos problèmes, de nos nécessités, de nos peurs... C'est plus efficace qu'une autre méthode." Pour l'avenir, il projette de "parler du thème de la violence, très répandue au Guatemala, pour faire un débat et augmenter la réflexion sur 'comment vivre en harmonie'."

Extrait de l'histoire de Jacquélina



En Belgique

Les histoires digitales seront prochainement utilisées par les Équipes populaires. Objectif ? Valoriser les expériences et les apprentissages informels des groupes à qui l'association propose des animations. Il s'agit de personnes travaillant dans le cadre de l'article 60, de personnes en réinsertion professionnelle, de personnes inscrites dans des processus de guidance budgétaire... Le projet devrait permettre de rendre l'outil informatique accessible à tous, tout en s'interrogeant sur les réalités sociales et les enjeux de consommation, du vivre ensemble, et de citoyenneté par exemple. Les histoires digitales, en intégrant des éléments d'analyse d'une thématique, permettront de se situer dans un débat de société et d'alimenter celui-ci. Les histoires créées serviront aussi de base de lancement à d'autres débats avec d'autres publics... Il s'agit également de donner aux personnes plus vulnérables des outils pour valoriser leur savoir-être, leur vécu, de manière à les renforcer dans leur estime de soi ; de permettre à chacun de se positionner en tant que citoyen, via Internet ou via d'autres canaux de diffusion.



© Bart Vetsuydens

L'atelier nivellois vu par ses participants...

Un atelier a été organisé pour les militants et les travailleurs des Équipes populaires du Brabant wallon. Les fédérations de Liège et de Charleroi se sont jointes à l'initiative. Parmi les histoires qui ont jailli de l'atelier, celle de Béatrice, d'origine africaine. Elle raconte en trois minutes comment la location d'un logement de l'A.I.S. (agence immobilière sociale) lui a été refusé. Ne travaillant pas à l'époque, on lui fit entendre qu'elle risquait de dépasser le plafond des charges...

Et il y a aussi l'histoire d'Elisabeth qui témoigne, avec humour, de la difficulté de se présenter à un entretien d'embauche "lorsqu'on n'est plus à l'âge où l'on s'en laisse conter...". Française aimerait lancer à Liège un atelier "histoires digitales" dans un quartier de logements sociaux souffrant d'une mauvaise réputation : "Cela permettrait de revaloriser le quartier."

Plusieurs participants ont glissé dans leur histoire une problématique liée à la perte d'un emploi, à la difficulté d'élever seul ses enfants... Ces thèmes ancrés dans les réalités d'aujourd'hui, traités avec sincérité et sans artifice, vont à l'essentiel pour rendre compte au plus juste des questions dans l'air du temps. Rien de surfait, d'édulcoré dans ces courtes histoires qui pourront en faire naître d'autres, par d'autres...

Et comme le souligne Anne-Marie, une militante : "J'avais peur parce que je ne suis pas très loin en informatique mais il y a beaucoup d'emtraide et de solidarité dans le groupe. On confronte nos idées, on s'aide à trouver la bonne pour avancer dans son histoire..." Un plus qui donne à penser que le collectif a de beaux jours devant lui !

Sanitaires : ne plus tourner autour du pot

Le manque d'hygiène et d'intimité dans les toilettes scolaires, c'est un problème vieux comme l'école. Pas de savon, pas de papier, la file à la récré, et l'impression d'être sans cesse surveillé... Ce sont-là des éléments qui peuvent transformer la satisfaction de besoins naturels en petit parcours du combattant. Le sujet embarrassé, mais n'est plus tabou. Un appel à projet a d'ailleurs récemment été lancé auprès des écoles afin d'améliorer l'état de ces zones d'aisance.



"L'école peine à s'inscrire dans notre siècle. Alors que le monde évolue à toute vitesse, l'école semble avoir du mal à se détacher des modèles du 19^e siècle et du 20^e siècle. Et cela vaut aussi pour les toilettes. Tout enfant a droit à la santé, à l'intimité et à la sécurité". Bernard Devos, le délégué général aux droits de l'enfant, résume, par ces quelques phrases dérangeantes, un sentiment partagé par de nombreux parents et acteurs du monde scolaire. Aujourd'hui, l'état des espaces sanitaires dans les établissements scolaires laisse tant à désirer qu'il faut parler de remise en question du respect de soi, des autres, du bien-être, du vivre ensemble. Et, sauter la case toilette, c'est parfois devoir faire face à d'éventuels difficultés de concentration et à des ennuis de santé. Aucune norme contraignante n'est prévue en ce qui concerne les infrastructures sanitaires des établissements scolaires. Il s'agit plutôt de recommandations d'usage qui préconisent 1 WC pour 20 filles ou 30 garçons et 1 urinoir pour 20 garçons. Au-delà de 500 élèves, ces chiffres peuvent être divisés par deux. Les plaintes reçues par les services de Bernard Devos à ce sujet sont nombreuses.

La perception du corps

Comment expliquer, malgré les indéniables efforts des acteurs du monde scolaire, qu'une problématique qui est loin d'être neuve ne parvienne pas encore à être envisagée avec tout le sérieux qu'elle mérite? Sophie Liebman est enseignante. Elle a consacré son mémoire de fin d'études à la question des sanitaires à l'école. Son hypothèse, c'est que notre société encourage une perception tronquée du corps. *"Dans la publicité et dans les médias, on nous impose une image d'un corps sain, hygiénique, jeune. On nous montre et on nous parle beaucoup de ce*

corps, mais on passe sous silence ses fonctions fondamentales. L'école suit le mouvement. Très tôt, l'enfant perçoit que les mots 'pipi' et 'caca' sont des 'mots sales', que l'on prononce en cachette ou pour provoquer. Il faut maîtriser son corps et ses pulsions, le dresser, privilégier l'esprit. L'école ne fait pas exception à la règle. Du coup, dès le 19^e siècle, les latrines ont été conçues afin d'encourager les élèves à y passer un minimum de temps, et cette conception des toilettes n'a jamais été remise en question".

Un lieu où l'on se soulage

À côté de leur rôle premier, les toilettes ont également une autre fonction. C'est un lieu où l'on se soulage. De sa hargne, de sa colère. Les toilettes sont le seul endroit dans l'établissement scolaire qui échappe au contrôle social. Si le manque d'entretien et de produits ne peut être incombé aux élèves, ce sont bien eux qui contribuent parfois à la dégradation des sanitaires. Lorsque les élèves se sentent bien à l'école, les toilettes feront moins l'objet de vandalisme. D'où l'importance, aussi, d'impliquer et de responsabiliser les enfants dans les projets de rénovation et de réhabilitation des sanitaires.

Lorsque les élèves se sentent bien à l'école, les toilettes feront moins l'objet de vandalisme. D'où l'importance, aussi, d'impliquer et de responsabiliser les enfants dans les projets de réhabilitation des sanitaires.

Un appel à projet pour combler les besoins

Le Fonds BYX est un Fonds privé géré par la Fondation Roi Baudouin. Son objectif? Travailler à la promotion de la santé auprès des 0-18 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il porte une attention particulière aux projets qui s'adressent à des groupes défavorisés sur le plan socio-économique ou dont l'entourage familial est fragile. Il a choisi comme premier axe d'attention la promotion de la santé en relation avec les divers aspects de l'eau à l'école, à savoir

Un site pour redonner aux toilettes leurs lettres de noblesse

Le Fonds BYX s'est associé à l'ASBL Question Santé pour mettre en ligne le site www.netournonspasautourdupot.be. Concrètement, on y trouve quoi? De l'information, via un état des lieux des différentes utilisations de l'eau dans les écoles. Il ne s'agit pas ici uniquement des toilettes, mais de l'eau à boire, l'eau avec laquelle on se lave les mains et les dents... Le site propose aussi toute une série de pistes méthodologiques, d'outils, de témoignages d'expériences menées dans certains établissements mais également un accompagnement, étape par étape, pour la mise en place d'un projet.

Avis croisés

Du côté de l'école

"Il y a de grosses contraintes d'infrastructures. J'assure la gestion des sanitaires d'écoles à Schaerbeek. Le plus gros souci, c'est qu'il y a des plus en plus d'élèves dans des bâtiments qui, eux, ne s'agrandissent pas."

"Je suis proviseure. J'ai souhaité impliquer les étudiants dans la rénovation des WC qui étaient dans un état lamentable. Lorsque ces étudiants ont quitté l'établissement, le vandalisme a recommencé de plus belle et tout est à refaire. C'est décourageant."

"Dans mon école, nous avons décidé de fermer les toilettes à clefs. Et ça marche! Les élèves sont heureux de profiter d'infrastructures qui sont redevenues propres."

"Je travaille dans l'enseignement fondamental. Mon établissement compte 327 élèves. Nous disposons de 10 toilettes dont 8 fonctionnent. Tout est dit."

Du côté des enfants et des mamans

Barbara, maman de Nathalie (7 ans) et de Florence (5 ans)

Mes filles fréquentent une école dans laquelle une équipe de nettoyage assure un entretien quotidien des sanitaires. Ce n'est apparemment pas le cas de tous les établissements scolaires. Certaines amies de mes filles ont, par exemple, pris l'habitude d'emporter avec elles des lingettes, qu'elles utilisent systématiquement lorsqu'elles doivent se rendre aux toilettes. Mais, même si les toilettes sont entretenues quotidiennement, mon aînée me confie toutefois que s'y rendre prend du temps, car il faut trouver celle où "il n'y a pas de pipi sur la planche". Elle me dit également que les toilettes sont un lieu privilégié de papotes et un refuge lorsqu'il fait trop froid en hiver.

Antonella, maman d'Alexandre (7 ans) et d'Aurélien (4 ans)

Mon cadet souffre de petits problèmes d'incontinence. Si je ne peux pas entièrement les attribuer à la situation des toilettes à l'école, je ne peux pas non plus m'empêcher de faire un lien. Mes enfants fréquentent une petite école de village, et le nombre de surveillantes est peu élevé. Du coup, pendant les récréations, elles ne peuvent pas se permettre d'accompagner les plus petits aux toilettes. Aurélien me dit qu'il a peur de traverser seul la cour pour aller faire ses besoins. Il se retient et cela finit souvent par un "accident" qui souille le pantalon. Un autre problème, relevé par mon aîné, est la piètre qualité du papier mis à disposition. Les feuilles sont trop fines et Alexandre s'essuie vite et mal, car il n'a "jamais envie d'y rester longtemps". Avec, parfois, pour conséquences, des irritations à soigner à la maison.

Marie-France, maman de Louise (11 ans), Camille (9 ans), Antoine (7 ans) et François (3 ans)

Camille est en 4^e année primaire. Une classe de 28 élèves, une première dans cette petite école de village. Afin de gérer le flux de demandes et les allers et venues pendant les heures de classe, l'institutrice a mis sur pied un système de "tickets pipi". Les élèves disposent de 7 "tickets pipi" par période d'environ 2 mois. Bien évidemment, aucune demande urgente ne sera refusée si l'enfant a épuisé son quota de tickets. Cela peut paraître farfelu, mais cela semble plutôt bien fonctionner! L'objectif est également d'attirer l'attention des enfants sur le fait que la récréation doit rester le moment privilégié pour se rendre aux toilettes.

les questions des sanitaires, de l'hygiène des mains, de l'accès à l'eau de distribution comme boisson et de l'hygiène dentaire. Dans ce cadre, il lance un appel à projets destiné à toutes les écoles du fondamental qui veulent réaliser un projet concret autour de l'amélioration des sanitaires. Le Fonds BYX financera, à hauteur de maximum 5.000 euros, toute initiative en lien avec l'amélioration des sanitaires et qui répon-

Etats des lieux

D'après un sondage réalisé à l'initiative du Fonds BYX par l'ASBL Question Santé, auprès de 790 membres de directions d'écoles, de parents d'élèves et d'enseignants:

- 72 % des personnes interrogées confirment que la question des sanitaires à l'école est une préoccupation réelle;
- 35% jugent les sanitaires de leur école "sales";
- 10% jugent les sanitaires de leur école "très sales";
- 74% voient dans la sensibilisation des élèves le premier levier pour améliorer la situation, à côté de mesures concrètes et techniques.

dra aux critères définis (1). Un projet pilote a été mené à l'école Jean Rolland de Saint Ghislain. 10 classes et 180 élèves. Tous ont été impliqués dans la rénovation des toilettes. Pour la conception et la réalisation du projet, direction et enseignants ont été aidés par deux animatrices de l'ASBL Jeune et Citoyen. Les enfants ont été invités à faire un état des lieux de la situation, à pointer les éléments à modifier, à rencontrer les techniciennes de surfaces et les ouvriers responsables de la maintenance. Ils ont appris à faire des comptes-rendus de ces réunions, à se réjouir de leurs victoires et à analyser leurs défaites. Le projet a été intégré dans les cours de sciences, de mathématique, d'expression artistique. Les nouvelles toilettes seront inaugurées au printemps de cette année. Avec bonheur et fierté. Une réussite qui a été rendue possible car elle est basée sur un projet réaliste, où tous les acteurs de l'école ont été sensibilisés et impliqués.

// ESTELLE TOSCANUCCI

(1) Plus d'infos sur l'appel à projets : www.kbs-frb.be/02/511.1840



Bien-être

Penser aussi à soi, maintenir ou retrouver un équilibre, réduire l'incidence du stress... ce sont les invitations que lance Infor Santé, le service de promotion de la santé de la MC. Pour accompagner ces conseils - moins évidents qu'il n'y paraît à mettre en œuvre -, il convie à voyager entre les avis d'experts, les témoignages, les pistes de solution... sur un nouveau site entièrement dédié au mieux-être: www.jepenseaussiamo.be Coup d'œil sur une des propositions.



Cultiver son bien-être au quotidien

Ilios Kotsou est une figure connue en Belgique de la psychologie des émotions, du bonheur et de la pleine conscience. Avec Infor Santé, il incite à se mettre en route pour cultiver attention, ouverture et bienveillance. Avec une conviction: nous avons tous des ressources à développer.

En Marche: Notre bien-être dépendrait en partie de nous. Sommes-nous vraiment aux manettes?

Ilios Kotsou: Le sentiment de bien-être est multifactoriel. Il dépend d'un héritage génétique, de l'environnement dans lequel on a grandi, etc. Mais, quelles que soient les conditions de naissance, d'éducation..., on peut tous faire quelque chose pour améliorer son bien-être durablement. Des études scientifiques ont montré que c'était possible. Elles montrent aussi que, si les circonstances extérieures comptent, elles sont malgré tout moins importantes que notre attitude par rapport à ces circonstances. Bien entendu, je ne parle pas ici pour les personnes sans-abris ou pour celles qui n'ont pas un minimum pour vivre. Celles-ci ont d'abord besoin d'un toit, de soins de santé de qualité, de conditions décentes de vie. Une fois ces conditions minimales remplies, ces études montrent que la richesse matérielle amène beaucoup moins de bien-être que ce que l'on pourrait imaginer. Au contraire, avoir une orientation matérialiste, être centré sur des valeurs extrinsèques comme l'argent, la popularité, le pouvoir, le succès..., ne sont pas des facteurs de santé. Par contre valoriser dans sa vie les liens sociaux, l'entraide, l'amitié, la coopération - des valeurs intrinsèques - participe de la bonne santé mentale. Une première clé pour le bien-être serait de consacrer plus d'énergie et de temps à ces facteurs intrinsèques qui dépendent de nous. Plutôt que d'être dans la comparaison sociale, dans la recherche du succès...

EM: Comment s'y prendre pour cultiver son bien-être? Sachant qu'il n'y a sans doute pas de solution miracle.

IK: Dans la conception du bien-être, on pourrait contraster deux attitudes. D'une part, celle qui vise à trouver la pilule miracle ou la technique qui va nous sauver. D'autre part, celle qui voit le bien-être comme le fait de cultiver un potager. Cette dernière demande une attention quotidienne à de petites choses: des habitudes, des exercices, des processus qui récoltent le bien-être.

EM: Quelles sont ces habitudes à cultiver?

IK: Un élément de base est relatif à notre attention. Elle est souvent très



Ilios Kotsou, chercheur à l'ULB et conférencier

vagabonde - pensons à ces écrans capteurs d'attention - ou centrée sur ce qui est négatif. Notre instinct de survie nous amène à être attentif à ce qui pourrait nous menacer, au détriment de ce qui pourrait nous faire du bien. Une des clés du bien-être serait la capacité à tourner son regard vers les choses positives. Même et surtout quand on ne va pas bien. Il ne s'agit pas de nier les difficultés, mais de continuer à regarder ce qui va bien.

Cela peut prendre la forme d'éléments les plus simples du quotidien: regarder un rayon de soleil, entendre le chant de l'oiseau devant chez nous...

EM: Faut-il voir dans des rythmes de vie effrénés... le foyer d'un mal-être généralisé?

IK: Ces rythmes de vie vont nous éloigner de l'essentiel. On ne peut plus s'arrêter et se poser la question de ce qui compte vraiment. On néglige l'important pour l'urgent. La santé est un excellent exemple. Porter attention à notre sommeil, à notre alimentation, s'occuper de notre corps... sont des choses simples que nous avons tendance à négliger, tant que nous ne sommes pas malades. C'est la même chose pour le bien-être. Pourtant il vaut mieux s'en occuper quand on va bien. Sinon, c'est un peu comme si on voulait apprendre à nager alors qu'on est en train de se noyer. Il ne faut pas attendre d'aller mal pour aller mieux.

Conférences

Les services Infor Santé de la MC organisent une tournée de conférences de Ilios Kotsou (lire interview), dans les différentes régions. Le thème: cultiver son bien-être au quotidien. Entrée gratuite et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Brabant Wallon

Date: mardi 16 juin à 20h (accueil dès 19h30)
Lieu: Ferme du Bièreau, place Polyvalente à 1348 Louvain-la-Neuve
Infos: 067/89.36.36 • www.mc.be/bienetre-bw (inscr.)

Bruxelles

Date: mardi 28 avril à 19h30
Lieu: Centre culturel Jacques Franck, chaussée de Waterloo, 94 à 1060 Saint-Gilles
Infos: 02/501.55.19 • www.mc.be/bien-etre-bxl (inscr.souhaitées)

Hainaut Oriental

Date: lundi 27 avril à 20h.
Lieu: CEME, rue des français, 147 à 6020 Charleroi
Infos et inscr.: www.mc.be/conferenceho

Hainaut Picardie

Date: mardi 19 mai à 20h (accueil dès 19h30)
Lieu: Maison de la Culture, bd des Frères Rimbaut à 7500 Tournai
Infos: 069/25.62.64 • infor.sante.mchp@mc.be

Liège

Date: mercredi 17 juin à 20h (accueil dès 19h30)
Lieu: Institut Gramme - Ste Julienne - St Laurent, Quai du Condroz 28 à 4031 Angleur
Infos et inscr.: www.mc.be/zenaliece

Luxembourg

Date: mardi 5 mai à 20h
Lieu: Centre culturel, av. d'Houffalize, 56 D à 6800 Libramont
Sans inscription

Namur

Date: jeudi 30 avril à 20h (accueil dès 19h15)
Lieu: Auditoire Pedro Arrupe, rue de Bruxelles, 61 à 5000 Namur
Infos: www.mc.be/bienetre-namur (inscr.souhaitées)

Verviers

Date: vendredi 8 mai à 20h (accueil dès 19h30)
Lieu: Hôtel Verviers, rue de la Station, 4 à 4800 Verviers
Infos: 087/30.51.11 (inscr.obligatoire)



>> Un site à découvrir

www.jepenseaussiamo.be, ce sont des idées pour se sentir mieux, des témoignages vidéos, des articles de fond, des conseils d'experts, une multitude d'activités bien-être, des sondages...

Un site qui vous aidera:

- > quand la vie apparaît trop remplie de "Je dois, tu devrais, il faut...";
- > quand l'enchaînement du quotidien, le métro-boulot-dodo pose problème;
- > quand on se sent coupable de s'occuper de soi;
- > quand on a l'impression que la vie nous échappe, que l'on ne maîtrise plus rien...

>> Rendez-vous sur www.jepenseaussiamo.be

EM: Prendre soin de soi passe-t-il nécessairement par un accompagnement psychothérapeutique?

IK: Se faire accompagner, on peut tous en avoir besoin dans notre vie. Ce n'est pas un signe de faiblesse, au contraire. Quand on sent que l'on ne va pas bien, cela vaut la peine. Parallèlement cultiver son bien-être, chacun d'entre nous peut le pratiquer, au travers de petites choses simples, sans nécessairement formation, ou coaching... Mais attention, ce n'est pas parce qu'elles sont très simples, qu'elles sont faciles. Elles réclament de la discipline. Une des difficultés réside dans la régularité. Une autre dans notre manière de les appréhender. On a tendance à associer simplicité et inefficacité, à penser "si c'est aussi simple, ça ne marchera pas".

EM: Certains parlent de l'utilité d'adopter une "bienveillance envers soi-même". Que veut dire cette attitude?

IK: Dans notre culture, l'exigence personnelle est mise au rang de qualité importante. Ainsi, face à un échec, nous avons tendance à nous replier sur nous-même, à ruminer. D'autre part, même quand on réussit, cela n'est jamais assez. On dit souvent qu'"il ne faut pas se reposer sur ses lauriers". On imagine qu'être indulgent avec soi, c'est se laisser aller, ne pas se remettre en question. Or, être doux et indulgent avec soi, particulièrement dans les moments d'échecs, c'est dépenser de l'énergie à prendre soin de soi et des autres.

EM: La préoccupation pour soi peut apparaître nombriliste. Est-il possible d'allier altruisme et démarche de développement personnel? Le message d'Infor

Santé se résume dans la formule "Je pense aussi à moi". A travers ce mot "aussi", on comprend qu'il ne s'agit pas de délaisser les autres.

IK: Parmi les petits exercices très simples pour prendre soin de soi, il y a aussi le fait de porter attention aux autres. Par exemple, dans des actes de gentillesse. Ils augmentent notre niveau de bien-être. Se préoccuper réellement des autres est bon pour notre santé morale et physique. La spirale est positive. Des études montrent en effet que plus on est heureux, plus on est généreux, ouvert au bien-être commun, et que plus on prend soin des autres, plus notre bien-être augmente. Quand on va mal, on a tendance à être très auto-centré, à se refermer. On se replie sur soi-même, paradoxalement sans prendre soin de soi. Nos problèmes prennent toute la place, au détriment des choses positives de notre vie et des autres.

EM: N'a-t-on pas tendance à penser que tout se passe dans la tête? A oublier le lien entre le corps et les émotions?

IK: Le côté corporel ne peut être coupé de l'esprit et des émotions. Même si, dans notre culture, on a tendance à séparer ces dimensions. Quand notre corps ne va pas bien, on va plus facilement avoir des pensées négatives. Quand on est trop fatigué, malade... on est plus réactif émotionnellement. Cette réactivité peut fragiliser notre système immunitaire, par exemple. Corps et émotions se nourrissent l'un l'autre. La méditation de pleine conscience est un très bon exemple. On travaille par le corps, notre attention et nos émotions.

// ENTRETIEN: CATHERINE DALOZE

Offres d'emploi

LE CENTRE HOSPITALIER DE WALLONIE PICARDIE ASBL RECHERCHE (H/F):
 > un infirmier en chef service urgences - nouveau site union
 > un pharmacien hospitalier
 > un agent de projets systèmes - service informatique

Plus de détails sur: www.chwapi.be
 Envoyez votre candidature à Vinciane Sente, Directrice des RH., av. Delmée 9 - 7500 Tournai ou vinciane.sente@chwapi.be

LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DES FRÈRES ALEXIENS À HENRI-CHAPELLE RECRUTE (H/F):

> un infirmier en chef
 > une aide soignante

Plus de détails sur www.cpha.be
 Envoyez votre candidature (en précisant le poste) à recrutement.cpha@fralex.be

L'ASBL SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE HAINAUT PICARDIE RECRUTE (H/F):

> un coordinateur
 CDI-temps plein

Fonction: Mener, développer et superviser des projets et particulièrement le projet institutionnel. Collaborer avec la direction au management participatif de l'équipe Hainaut Picardie.

Envoyez votre candidature pour le 13 avril 2015 au plus tard à christine.rigaut@psehainautpicardie.be

LE CHU DINANT-GODINNE - UCL NAMUR ENGAGE (H/F):

> un infirmier - bloc opératoire site Godinne - CDI - temps plein - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.chudinantgodinne.be
 Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation à recrutement-chu@uclouvain.be

Offres de service

L'ÉCOLE DES DEVOIRS REINE ASTRID ASBL À NIMY RECHERCHE (H/F):

> des volontaires

comme animateurs pour ses diverses implantations - comme support administratif pour aider aux devoirs, aux leçons ainsi qu'aux activités favorisant la créativité et l'ouverture culturelle.

Rens.: Philippe Gossuin 0486/29.18.70 ou phil.gossuin@edra.be

L'ASBL SOUTIEN À LA JEUNESSE À BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> des protecteurs bénévoles

ayant le sens des responsabilités, désireux de s'investir à moyen ou à long terme et de prendre des décisions pour des jeunes âgés de 0 à 18 ans dont les parents sont déçus de l'autorité parentale.

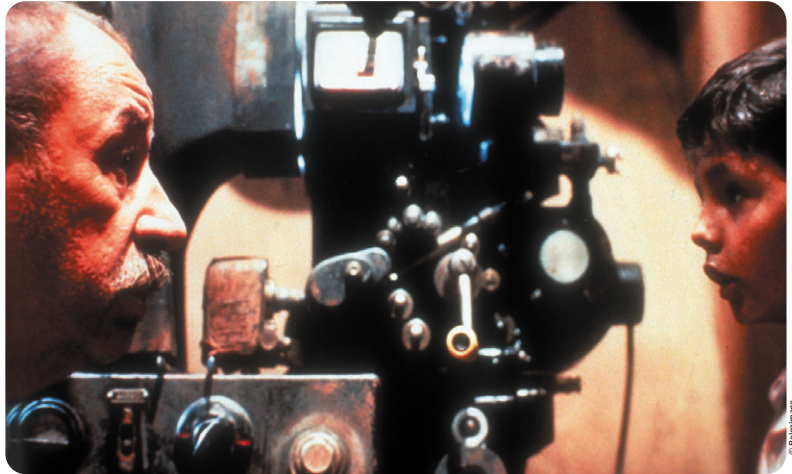
Plus de détails sur www.protutelle-bruxelles1160.e-monsite.be
 Rens.: 02/513.25.35 - 0473/97.04.70 ou soutien.a.la.jeunesse@skynet.be

CULTURE

Cinéma

Les belles couleurs du cinéma d'auteur

Face au rouleau compresseur des grands complexes, les salles de projection du cinéma d'auteur n'ont pas dit leur dernier mot. Mieux: elles revivent et, imaginatives, se déploient aussi bien à la ville qu'à la campagne.



© Belpomme

En 1959, les Bruxellois avaient 133 salles de cinéma à leur disposition sur le territoire des 19 communes.

Aujourd'hui, ils n'en disposent plus que d'une dizaine, dont l'essentiel se regroupe sous la bannière des UGC, Kinépolis et autres "multiplexes". Vu sous cet angle, on pourrait croire que les poids lourds du cinéma commercial ont définitivement mis KO les petites salles de projection et le cinéma d'art et d'essai qui aime y faire son nid. Erreur! Certes, les multiplexes installés en Fédération Wallonie-Bruxelles drainent toujours l'essentiel des foules. Ici et là, pourtant, subsistent des lieux de cinéma qui ne se conçoivent pas comme des activités strictement lucratives. "Une réelle diversité d'écrans existe en Wallonie et à Bruxelles, et même ne cesse de se développer", constate Barbara Garbarczyk, auteure d'un récent dossier chez Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B) (1). Cette veine moins (ou pas) commerciale s'y entend pour faire (re)vivre villages et quartiers, pour favoriser les rencontres entre communautés et générations, pour faire réfléchir, rire et pleurer autour d'œuvres moins connues, moins attractives à priori auprès des publics les plus larges.

Le ciné au secours des villes

Comment expliquer ce succès? Dans les grandes villes (Namur, Charleroi, Mons), voire ailleurs plus récemment (Hotton), les collèges échevinaux ont compris que le cinéma pouvait contribuer à repeupler et animer les centres-villes. Ils ont racheté des salles prêtes à fermer ou nécessitant un sérieux coup de jeune. Peut-être la recette liégeoise des Grignoux a-t-elle fait des émules... L'ASBL de la Cité ardente exploite aujourd'hui huit salles réparties sur trois sites urbains (Le Parc, Churchill et Sauvenière). Championne de l'économie sociale, elle souffle ce printemps sa quarantième bougie. Audacieuse, elle a pris l'habitude de programmer ses films d'auteur pour un minimum de cinq semaines. "Nous nous portons très bien", explique Pierre Heldenbergh, coadministrateur. Mais être en bonne santé tout seuls dans

Les petits cinémas de quartier (ici, "Cinéma Paradiso", avec Philippe Noiret, en 1989) changent de peau mais ne meurent pas.

notre coin ne nous intéresse pas. C'est pourquoi nous apprécions - et même nous soutenons - la présence du Palace au centre-ville. Dans cette offre diversifiée, chacun fait vivre l'autre au plus grand profit de l'animation de la ville et de la sécurité".

Aux Grignoux et ailleurs, on crée ou on coproduit des festivals, on associe le tissu associatif local à la programmation, on invite réalisateurs et comédiens à discuter avec le public, on annonce les événements via tablettes et smartphones, on accueille des concerts et des expositions, on séduit les écoles (15.000 entrées scolaires à Charleroi, par exemple, via l'opération "Ecran large sur tableau noir"), etc. Bref, on assure aux copies - aujourd'hui numérisées et plus rapidement disponibles - une durée de vie bien plus longue que les 90 ou 120 minutes de projection. "En entrant dans leur cinéma, les gens doivent se demander ce qui va leur arriver, explique Xavier Joachim, du Centre culturel de Gembloux. À nous d'inventer ce petit 'plus' qui leur donnera envie de sortir de chez eux malgré la concurrence du DVD et du téléchargement".

auberge espagnole. Le public apprécie ces moments de rencontre. Des gens qui n'allaient plus au cinéma y retournent".

Équilibres fragiles

Tout cela ne coule pas de source. "Il faut parfois se battre avec une partie de notre public, qui aimerait se retrouver seul dans la salle..." confie Pierre Heldenbergh en parlant de cinéphiles très pointus, voire élitistes. L'argent, par ailleurs, reste le nerf de la guerre. "Si certaines de ces organisations [cinématographiques] disposent d'un statut juridique, emploient des salariés et sont viables économiquement, observe SAW-B, d'autres, soutenues par des bénévoles, fonctionnent davantage avec les moyens du bord". Il faut bien payer les copies, par exemple. Ce qui se traduit souvent par des comptes tout juste à l'équilibre ou déficitaires.

La qualité des projections s'en ressent parfois. Certes, plus aucun organisateur n'espère aujourd'hui attirer son public - les jeunes en tête - avec de vieux fauteuils et des tentures rapiécées. Le charme désuet des "Cinéma Paradiso", c'est quasiment terminé! Il faut donc remplacer, rénover, restaurer l'infrastructure et l'acoustique. Au risque d'aller trop vite. Dans cette salle namuroise, récemment remise à neuf (très agréablement), l'acoustique est troublée par les chasses d'eau des kots d'étudiants à l'étage. Pas de quoi, semble-t-il, refroidir l'enthousiasme des cinéphiles qui affluent...

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) "On va au cinéma ce soir? Tour d'horizon des écrans alternatifs", décembre 2014, disponible sur www.saw-b.be (publications).

Version longue de cet article sur www.enmarche.be



// Intersoc Trip //

intersoc
L'UNION DE NOS VACANCES

// DU 4
AU 18 MAI //

Un goût d'Antiquité en Turquie

La côte turque de la mer Égée est, à l'instar de la Grèce, une région où se développent des cités antiques. Le nord de la côte égéenne jusqu'à Izmir est traditionnellement moins fréquenté que le sud, et donc mieux préservé. Dans ces superbes paysages de baies rocheuses, de presqu'îles boisées, de criques aux eaux transparentes et de plages de sable doré, on trouve la plupart des sites majeurs de l'Antiquité.



Formule : séjour de 15 jours/14 nuits sur place • 1^{er} semaine : circuit en pension complète, boissons comprises lors des repas - 2^e semaine : séjour résidentiel en formule all-in dans un hôtel 5* à Kusadasi • présence d'un accompagnateur Intersoc. Hébergement : dans des hôtels 4 ou 5*, chambres singles (avec supplément) et doubles équipées d'une salle de bains avec bain/douche et toilettes. Transport : en avion à partir de Bruxelles • déplacements sur place en car. Prix: 1.148 EUR - supplément single: 226 EUR. Accès aux curiosités et guide inclus • Non compris dans le prix : pourboires usuels pour le chauffeur et le guide, et visa d'entrée en Turquie à régler par internet. Ce séjour est organisé avec notre partenaire Timefly.

>> Plus d'infos : contactez notre service clientèle au 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) • www.intersoc.be.

LIC5654

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles © 02/246.46.27 - Fax: 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppeem.

REDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornelis - Estelle Toscanucci

ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renuqu - Mathieu Slassart - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{er} et 3^{es} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août).

IMPRIMERIE : Remy-Roto - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing.

ROUTAGE : L'Atelier 2000 - Zoning industriel de Heppignies - 6220 Fleurus.

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.



© M. Cornélie

La concertation porte toujours des fruits

Malgré un contexte budgétaire difficile, des mesures d'économie, la communautarisation d'une partie des soins de santé, malgré les critiques politiques, médecins et mutualités ont conclu un accord sur les tarifs pour 2015. Et une grande majorité des médecins y adhère. La sécurité tarifaire est ainsi garantie. Notre modèle de concertation a encore une fois montré toute son efficacité et sa plus-value.

Depuis 50 ans, la gestion de l'assurance soins de santé obligatoire repose sur le principe de la concertation. Mutualités et prestataires de soins (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, logopèdes...) se concertent dans le cadre de budgets fixés avec les partenaires sociaux. Ils se retrouvent au sein de commissions paritaires composées pour moitié de représentants des mutualités et pour moitié de représentants des prestataires. Ensemble, avec l'aide de l'administration, ils négocient les tarifs des honoraires, les conditions de remboursement ou les mesures de correction pour respecter les enveloppes budgétaires. Ces accords sont ensuite soumis à l'adhésion des prestataires. Pour être valables, au moins 60% des prestataires doivent y adhérer.

Ce modèle de concertation responsabilise les mutualités et les prestataires. Il permet de s'adapter au contexte budgétaire et d'intégrer les évolutions médicales. Il motive à défendre l'accord et permet d'emporter l'adhésion d'une grande majorité. Nous prônons l'instauration de ce modèle de concertation dans la gouvernance des matières transférées aux Régions et Communautés.

Un taux élevé d'adhésion des médecins

Près de 84% des médecins (88% chez les généralistes et 81% chez les spécialistes) ont marqué leur accord pour respecter les nouveaux tarifs de l'accord médico-mutualiste 2015. Ainsi le patient ne payera pas de supplément chez tous ces médecins conventionnés, il est sûr qu'il ne payera que 4 euros pour la consultation d'un généraliste et 12 euros pour celle d'un spécialiste conventionné. Cela s'appelle la sécurité tarifaire, indispensable pour que l'assurance soins de santé obligatoire soit une véritable assurance. En contrepartie, le médecin qui respecte les tarifs et ne réclame pas de supplément, pourra bénéficier du statut social, à savoir un montant de 4.535 euros dédicacé au financement d'une pension complémentaire. À cette somme, a été ajoutée cette année une prime de 500 euros pour l'allocation de pratique (elle concerne les frais d'organisation d'un cabinet de médecin). Plus de 120 millions d'euros sont ainsi alloués pour le statut social des médecins conventionnés qui s'engagent à respecter les tarifs. L'accord conclu avec les dentistes a aussi été approuvé, toutefois avec un taux global d'adhésions moindre.

Un accord aussi de politique de santé

Au-delà de la fixation des tarifs des honoraires, l'accord médico-mutualiste répond aussi à des objectifs de promotion de la santé, de gestion rationnelle des soins et de soutien

à leur qualité. Dans l'accord 2015, on trouve diverses mesures en ce sens. Voici quelques exemples. Les médecins généralistes sont incités dans l'accord à l'utilisation de la télématique et à la création de dossiers médicaux électroniques. Des recommandations ont été convenues pour un usage rationnel des médicaments. Les médecins se sont aussi engagés

à prendre des mesures concrètes en vue de maîtriser les dépenses d'imagerie médicale. Quinze nouveaux postes de garde de médecine générale seront créés et répartis de manière équilibrée. Les postes de garde médicale devront aussi conclure des conventions avec les services d'urgence hospitaliers afin de rationaliser les recours aux services de garde. Enfin, toute une série de nouvelles prestations ou de revalorisations ont été intégrées dans la nomenclature en vue de maintenir l'accès à des soins de qualité.

Des points d'attention

Grâce à la conclusion d'un accord et un taux élevé d'adhésion des médecins, la sécurité tarifaire est garantie, et une meilleure gestion de l'offre de soins est programmée, certes. Mais il faut ensuite s'assurer que les tarifs sont bien respectés. C'est pourquoi un chapitre de l'accord porte sur la transparence. En effet, vu l'informatisation croissante et inévitable, les attestations papier seront progressivement remplacées par des flux électroniques. En cas de facturation électronique, l'accord prévoit que le patient devra recevoir un reçu détaillé de ce qu'il a payé à son médecin, tandis que ce dernier s'engage aussi à communiquer à la mutualité la totalité des montants facturés au patient, selon des modalités à convenir. Grâce à cette double transparence - à l'égard du patient et à l'égard de la mutualité -, il sera possible de contrôler le respect des tarifs.

Enfin, autre point d'attention: le très faible taux d'adhésion (moins de 50%) dans certaines spécialités (dermatologie, ophtalmologie, gynécologie). De ce fait, la Commission médico-mutualiste s'est engagée à examiner, avec les représentants des organisations professionnelles, les initiatives qui peuvent renforcer le taux d'adhésion de ces médecins spécialistes, et par voie de conséquence, à améliorer l'accès aux soins.

Médecins, dentistes, kinésistes, logopèdes ont largement adhéré aux tarifs repris dans les accords et conventions 2015, conclus avec les mutualités. Le modèle de concertation à l'origine de ces accords prouve encore une fois toute son efficacité... C'est essentiel pour la sécurité tarifaire et l'accès aux soins pour tous.

ça se passe

// Café Novlangue

Le jeudi 26 mars à 19h30, le Centre de jeunes Taboo, les JOC et la Bibliothèque de l'Université du Travail invitent à décoder la Novlangue et à débattre de l'actualité politique et sociale. **Gratuit**
Lieu : Bibliothèque de l'UT, bd Roullier 1 à 6000 Charleroi
Infos : 071/64.13.07 • www.cjtaboo.be

// Au rythme des saisons

Le samedi 28 mars, l'ASBL Sens et Être et l'ASBL Cotelédon organisent un atelier d'expression corporelle et d'écriture sur le thème "Vivre au rythme des saisons". **Prix : 35 EUR**
Lieu : Centre Culturel, rue de Bouillon 39 à 5555 Bièvre
Infos : 0476/95.37.64 • www.sensetre.be

// Se loger à Bruxelles

Le jeudi 26 mars ou le vendredi 3 avril de 9h30 à 12h30, l'ASBL Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat propose deux sessions de la formation "La participation citoyenne dans les projets de logement". **Prix : 20 EUR**
Lieu : rue Gallait 86 à 1030 Schaerbeek (26 mars) ou rue Wayez 94 à 1070 Anderlecht (3 avril)
Infos : 02 502 84 63 • www.rbdh-bbrow.be

// Assise dynamique

Le jeudi 2 avril (Havré) et le mardi 28 avril (La Louvière), de 12 à 14h, l'Observatoire de la Santé du Hainaut organise un midi santé sur le thème : "Position assise ? Quelle mauvaise idée !" **Gratuit** (inscription nécessaire)
Infos : 065/87.96.25 • www.hainaut.be/sante/osh

// Alternatives au néolibéralisme

Le vendredi 3 avril de 9h30 à 16h30, SAW-B convie à une journée d'étude intitulée "Quels récits pour quels mouvements ?" D'autres récits que le néolibéralisme sont possibles, imaginables et diffusables. **Gratuit**
Lieu : La Fontider, rue Ransfort 27 à 1080 Bruxelles
Infos : 071/53.28.30 • www.saw-b.be

// Jeunes à haut potentiel

Le samedi 11 avril de 9h30 à 16h30, l'ASBL École des Parents et des Éducateurs organise une journée pour les parents d'enfants HP : "Intelligence et souffrance des jeunes à haut potentiel". **Prix : 72 EUR**
Lieu : avenue de Fré 62 à 1180 Bruxelles
Infos : 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Jardinage bio

Du lundi 13 au mercredi 15 avril de 9h30 à 17h, la ferme bio pédagogique du Petit Sart organise un stage intergénérationnel d'initiation au jardinage bio. 4^e et 5^e jour de stage le lundi de Pentecôte 25 mai et le samedi 15 août. **Prix : 162 EUR**
Lieu : rue du Petit Sart 75 à 1390 Grez-Doiceau
Infos : 010/60.10.16 • www.fermebiopetitartsart.be

// Stage nature

Du lundi 13 au vendredi 17 avril, l'ASBL Académie Vents d'Houyet propose aux enfants d'apprendre à vivre en symbiose avec la nature, dans l'univers magique de la Mongolie. **Prix : 80 EUR**
Lieu : 5560 Mesnil-Église, 26 rue Basse
Infos : 082/64.63.05 • www.ventshouyetacademie.be

// Artistes en milieu de soin

Du samedi 18 avril au samedi 16 mai, l'ASBL Culture & Démocratie et le PointCulture proposent une exposition sur le travail des artistes en milieu de soin. Vernissage et table ronde le samedi 25 avril à 14h. **Gratuit**
Lieu : place Galilée 9a à 1348 Louvain-la-Neuve
Infos : 02/737.19.63 • <http://lin.pointculture.be>

// Droits sociaux

Le lundi 20 avril de 10h à 12h, l'ASBL L'atelier des droits sociaux organise une des matinées d'information sur le thème : "S'y retrouver dans la réglementation du chômage en 2015 : nouveautés et modifications intervenues récemment" **Gratuit**
Lieu : rue de la Porte Rouge 4 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/512.76.68 • www.atelierdroits sociaux.be

// Démocratie

Le lundi 20 avril à 19h30, les Équipes populaires de la fédération de Verviers convient à une conférence sur le thème "Le populisme en Europe est-il un appel à la démocratie ?" Dans le cadre d'une formation de trois soirées sur la démocratie et la montée des extrémismes. **Gratuit**
Lieu : av. Reine Astrid 165b à 4802 Heusy
Infos : 087/33.06.68 • www.equipespopulaires.be

// Gériatrie

Le mardi 24 mars, de 8h30 à 16h, le CHU Dinant Godinne met à l'honneur les aidants proches en organisant la 18^e journée de la gériatrie. Des professionnels du terrain, des chercheurs, des professionnels de la santé et des représentants d'aidants proches apporteront un regard croisé sur les spécificités, les richesses et les difficultés liées à l'aide informelle apportée au sujet âgé.
Lieu : Centre Culturel La Malgrange, chemin de 26, 5100 Wépion
Infos : 081/42.48.41 • marie.forseille@uclouvain.be

// Femmes nordiques

Le jeudi 23 avril de 9h à 17h, l'Université des femmes consacre une journée d'étude au thème : "Femmes nordiques. Politiques féministes et sociales dans les pays du Nord". La projection du film "Si j'aurais su... je serais né en Suède" se tiendra le mercredi 22 avril de 18h à 20h30. **Prix : 25 EUR** (colloque) / 10 EUR (film) 30 EUR (les deux)
Lieu : rue du Méridien 10 à 1210 Bruxelles
Infos : 02/229.38.25 • www.universitedesfemmes.be

// Performance sportive

Le mardi 28 avril à 20h, l'ASBL Psychosport organise un atelier pour aider à atteindre le "flow", cet état de performance optimale. **Prix : 15 EUR**
Lieu : av. A. Dupuich 42 à 1180 Bruxelles
Infos : 0474/35.40.04 • www.psychosport.be

// Jouer, coopérer

Le mercredi 29 avril de 19h30 à 21h30, l'ASBL De Bouche à Oreille invite à la découverte des jeux de société coopératifs. **Prix : 10 EUR**
Lieu : Verte Voie 13 à 4890 Thimister
Infos : 087/44.72.80 • www.baojeuxcoopératifs.be

// Islam

Le jeudi 30 avril à 19h30, le Centre de Recherche et de Rencontre propose une rencontre : "Islam : points de repère". **Prix : 2 EUR**
Lieu : rue Puits-en-Sock 63 à 4020 Liège
Infos : 04/342.57.76

// Semaine sociale du MOC

Les jeudi 16 et vendredi 17 avril de 9h30 à 16h30, le MOC (mouvement ouvrier chrétien) organise sa traditionnelle semaine sociale. Cette année, l'événement s'articule autour de la protection sociale. Envisagée comme facteur de développement de l'économie, comment la rendre possible pour tous ? Les intérêts du Sud et du Nord, qui se rejoignent, seront mis en évidence par de nombreux témoignages et experts.

Prix : Inscription complète : 80 EUR • partielle : 50 EUR/journée • demandeur d'emploi ou étudiant : 15 EUR • enfant de - de 13 ans (animation + repas) : 10 EUR/journée
Lieu : CEME, rue des Français 147 à 6020 Charleroi
Infos et inscriptions : 02/246.38.51 • maria.vazquez@moc.be • www.moc.be